

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 16 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars à 18h, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 22 février, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER (2^{ème} Vice-Président).

Objet : Demande financement Région et Département pour Ingénierie 2022

Référence : Dbur 2022.1

Membres en exercice : 13

Membres présents : 7

Voix délibératives : 7

Membres présents : Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Christian PUECH, Marie-Claude ROLLAND, Myriam VIGROUX

Membres excusés : Sabine BOUDOU-OURLIAC, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Guy GAVALDA, Didier SOMEN,

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Loris CARIOU, Dominique DECLERCQ PUYPE, FRAT Julien, Michel REYNES

Vu le dispositif Départemental et Régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux,

Vu le document annuel d'objectifs et le plan de financement pour l'ingénierie territoriale 2022 du Pôle Territorial Albigeois Bastides,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le document annuel d'objectifs pour l'ingénierie territoriale 2022,
- approuve le plan de financement et sollicite le concours du Département et de la Région,
- mandate le Président pour signer la convention d'attribution financière avec le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
Le 2^{ème} Vice-Président, J-Luc ESPITALIER**

